Mémoire de Greenpeace sur l'éolien en Gaspésie

Présentation de l'organisme

Greenpeace est une organisation environnementale internationale et indépendante fondée à Vancouver en 1971. Elle œuvre à exposer, par une approche de confrontation inventive et non violente, les problèmes environnementaux planétaires, tout en favorisant l'avancement des solutions essentielles pour assurer aux générations futures un monde écologique et pacifique. Greenpeace se penche sur la protection de la biodiversité sous toutes ses formes, la prévention de la pollution et des abus qui touchent l'eau, la terre et l'air de la planète, la fin de la menace nucléaire, la promotion de la paix, du désarmement et de la non-violence.

Le bureau de Greenpeace au Québec, situé à Montréal, s'occupe actuellement de trois campagnes :

- la campagne sur les organismes génétiquement modifiés (OGM),
- la conservation de la forêt ancienne et la protection de la forêt boréale,
- la campagne climat et énergie.

Notons finalement que Greenpeace ne reçoit d'argent ni des gouvernements, ni du secteur privé. Nos fonds proviennent essentiellement de nos membres, qui sont au nombre de 20 000 au Québec, 80 000 au Canada et près de 3 millions \$ dans le monde.

Greenpeace et l'énergie éolienne

Greenpeace fait la promotion de l'énergie éolienne depuis maintenant plus d'une décennie et ce, à l'échelle internationale. Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'une des forme de production d'énergie ayant le moins d'impacts sur l'environnement. Cette forme d'énergie constitue l'une des solutions importantes à la lutte aux changements climatiques ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air, en plus de créer beaucoup plus d'emplois par dollars investit que les investissements dans le secteur des combustibles fossiles.

Greenpeace publie, en collaboration avec l'Association européenne de l'énergie éolienne depuis plusieurs années le rapport « Wind Force 12 »¹, une étude de faisabilité qui propose de produire 12 % de l'énergie mondiale grâce à l'énergie éolienne d'ici 2020 et 20 % d'ici 2040.

Ce rapport présente des pistes de solutions afin d'aplanir les obstacles qui se dressent sur la voie de la mise en place de politiques et de programmes encourageant l'énergie éolienne.

Rappelons qu'à la fin de 2003, la capacité éolienne globale était de l'ordre de 40 000 MW, une croissance annuelle de 32 % entre 1999 et 2003!

Le Canada qui a longtemps à peu près ignoré cette forme d'énergie commence à accorder à l'éolien la place qui lui revient. En effet, en tenant compte des projets en fonctions, des contrats octroyés (comme ceux de Baie-des-Sables et l'Anse-à-Valleau, Murdochville, etc) et des projets annoncés, la production d'énergie

¹ Ce rapport est disponible, en anglais, à l'adresse suivante : http://www.greenpeace.org/international/press/reports/windforce-12-2004

éolienne pourrait passé de 400 MW à 5 000 MW d'ici 2010. À lui seul, le Québec représente près de la moitié de ce total.

Dans son dernier budget, le gouvernement fédéral a bonifié son programme d'Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉE) à 4 000 MW d'ici 2010 (il était au départ de 1000 MW sur la même période).

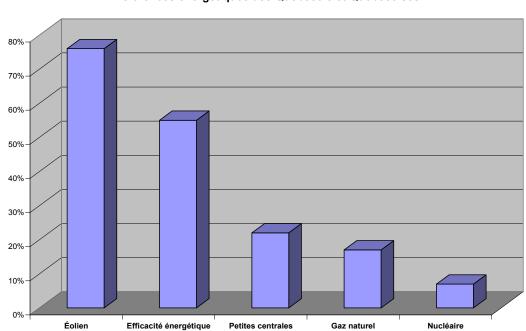
L'acceptabilité sociale de l'éolien au Québec

Greenpeace s'intéresse depuis plusieurs années à la question de l'acceptabilité sociale de l'éolien au Québec. Au cours de la seule année 2004, nous avons commandé deux sondages de la firme Léger Marketing concernant les préférences énergétiques de la population.

Le plus récent de ces derniers a été fait dans le cadre de la Commission parlementaire de l'économie et du travail portant sur « Le secteur énergétique au Québec contexte, enjeux et questionnements » et la question posée fut la suivante :

« Dans l'hypothèse où nos besoins énergétiques augmenteront au Québec au cours des prochaines années et qu'Hydro-Québec affirme qu'il faut au moins dix ans pour construire de grands barrages hydroélectriques, quelles approches préférezvous pour combler nos besoins énergétiques à court terme parmi les approches suivantes ? »

La réponse de la population est sans équivoque comme le démontre le graphique suivant :



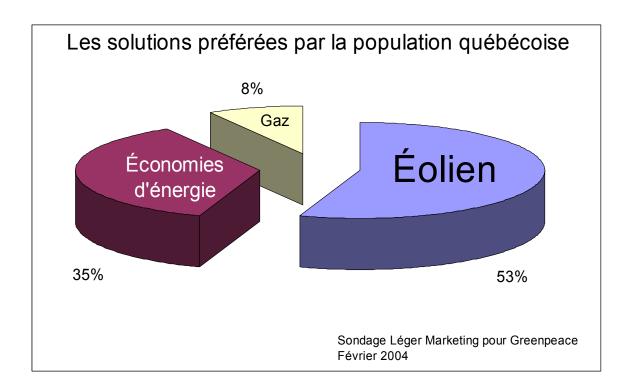
Préférences énergétiques des Québécois et Québécoises

Graphique 1 : Sondage Léger Marketing, Greenpeace et Équiterre, 12 novembre 2004.

Les résultats de ce sondage sont semblables avec ceux d'un autre sondage effectué par Léger Marketing pour le compte de Greenpeace au début de l'année 2004 (la question posée étant sensiblement la même que dans le sondage de novembre 2004)² :

_

² Ces deux sondages sont disponibles sur le site de Greenpeace au www.greenpeace.ca/fr



Cet appui populaire à l'éolien se vérifie également sur le terrain. Le TechnoCentre éolien de Gaspé rendait public le premier décembre 2004 un autre sondage, celui-là réalisé auprès de 592 touristes l'été dernier. 87 % des touristes connaissaient bien les éoliennes et en avaient déjà vu. 95 % avaient une perception positive des éoliennes. Ceci démontre que les éoliennes dans le paysage n'éloigneront pas les touristes bien au contraire³.

J'ai pu constater de mes propres yeux l'appui dont bénéficie l'éolien en Gaspésie dans le cadre d'une des journées « porte ouverte » qui a eu lieu à l'Anse-à-Valleau l'hiver dernier. Lors de cette journée, j'ai pu constater que la très grande majorité des résidents de la région participant à cet événement était favorable au projet.

-

³ Voir www.eolien.qc.ca

Le Québec a du vent à revendre

Dans le cadre des audiences de la Régie de l'énergie concernant la centrale au gaz naturel du Suroît, Greenpeace, en collaboration avec d'autres organisations⁴, a mandaté la firme Hélimax, une firme de consultants indépendants en énergie éolienne, pour qu'elle fasse la cartographie éolienne pour tout le sud du Québec (sud du 53^e parallèle) doublée d'une analyse des retombées socio-économiques de la mise en place d'un ambitieux programme de développement éolien.

Les résultats de cette étude ont été rendus publics le 20 avril 2004 en conférence de presse et la conclusion principale de cette étude est que le Québec dispose d'un potentiel éolien gigantesque et à des prix concurrentiels avec les autres filières de production d'électricité.

Potentiel gigantesque

L'étude révèle, entre autres, que le Québec dispose d'un potentiel éolien technique jugé économiquement viable à court et moyen termes d'environ 100 000 MW pouvant être installés à moins de 25 km des lignes existantes de transport d'électricité, soit plus que la production totale actuelle d'Hydro-Québec.

Une telle conclusion en a surpris plus d'un. En effet, la Régie de l'énergie avait, en 1998, tenue une audience sur la question de la filière éolienne et les analystes du potentiel éolien québécois ne dépassait pas 5 000 ou 6 000 MW! Il

-

⁴ Ce mandat a été donné par Greenpeace en collaboration avec plusieurs des plus importants groupes écologistes dont Environnement Jeunesse, l'Union québécoise pour la conservation de la nature, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec ainsi que l'Association canadienne de l'énergie éolienne.

faut comprendre que les méthodes d'analyse et de prévision du potentiel éolien ont progressé de façon phénoménale depuis les dernières années.

Pourquoi Greenpeace et l'ensemble des groupes écologistes québécois font-ils la promotion de l'énergie éolienne ? D'une part, parce que il s'agit d'une forme de production d'énergie qui a peu d'impact sur l'environnement, beaucoup moins que les formes de production d'énergie conventionnelle comme le charbon, le nucléaire, le gaz naturel ou encore l'hydroélectricité. D'autre part, les développements technologiques des dernières décennies en font une énergie de plus en plus compétitive au niveau économique.

Développement économique régional

L'étude démontre également que le développement de la filière éolienne n'est pas limité à la Gaspésie puisque plusieurs régions du Québec disposent de grands gisements éoliens dont la Montérégie, le Bas St-Laurent ainsi que la Côte-Nord qui détient à elle seule près du tiers du potentiel.

L'étude d'Hélimax ne se contente pas d'évaluer le potentiel éolien. La firme de consultants a également, à partir du modèle de l'Institut de la statistique du Québec, évalué le potentiel de création d'emplois et de retombées économiques pour le Québec. En terme quantitatif et selon l'une des hypothèses de l'étude, soit un scénario de réalisation de 4 000 MW d'ici 2008, ce sont 14 000 emplois directs (année personne) et 48 000 emplois indirects qui seraient créés sur un horizon de 25 ans. Et, selon un scénario de seulement 1 000 MW de plus d'ici 2008, ce serait 4 000 emplois directs et 12 000 emplois indirects qui seraient crées en 25 ans.

Mythe et réalité

Les détracteurs de l'éolien ont cherché par tous les moyens à miner la crédibilité de cette filière, voici un de leurs arguments massus :

« Les éoliennes s'arrêtent lorsqu'il fait – 30°C ». C'est vrai! Mais pendant combien d'heures par année fait-il - 30°C ? Voici la réponse pour 3 stations météo :

Mont-Joli: 4 hrs / 77 473 hrs = 0,005 %

Natashguan: 82 hrs / 75 223 hrs = 0,1 %

Lac Éon (Côte-Nord): 786 hrs / 59 145 hrs = 1,3 %

Pierre angulaire du développement énergétique du Québec

Nous savions depuis longtemps que le Québec était assis sur une vraie mine d'or éolienne. Nous en avons aujourd'hui la démonstration avec les résultats de cette étude, la plus exhaustive jamais réalisée jusqu'ici.

Afin de concrétiser au maximum le potentiel de développement économique et social ainsi que les bénéfices environnementaux associés au développement éolien, Greenpeace tient à faire sienne les recommandations de l'Association canadienne de l'énergie éolienne (ACÉÉ) faites dans le cadre des travaux de la commission parlementaire de l'économie et du travail portant sur « Le secteur énergétique au Québec contexte, enjeux et questionnements», à savoir :

- 1. L'ACÉÉ recommande que le Québec privilégie l'éolien comme source d'énergie pour desservir ses futurs besoins en énergie, et qu'à cette fin, le gouvernement du Québec s'engage dans la mise en valeur du potentiel éolien québécois à grande échelle ;
- 2. L'ACÉÉ recommande que le Québec se fixe un objectif minimal de produire 7,5 % (13,5 TWh; 4 500 MW) de son électricité par énergie éolienne en 2012 et 10 % (18 TWh; 6 000 MW) en 2015 ;
- 3. L'ACÉÉ recommande que le Québec continu à supporter le développement de l'énergie éolienne en spécifiant la quantité d'énergie éolienne qu'Hydro-Québec doit

acheter, tant et aussi longtemps que l'éolien n'est pas considéré à sa juste valeur technique, économique, environnementale et sociale :

- 4. L'ACÉÉ recommande que le Québec lance les appels d'offres suivants : 1 000 MW en 2005, 2006 et 2007, puis 600 MW en 2008, 500 MW en 2009 et à chaque année subséquente. À partir de 2011, ces appels d'offres de 500 MW, à être installé à compter de 2016, permettront de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande ou d'accroître la marge de manœuvre du Québec;
- 5. L'ACÉÉ recommande que le Québec ouvre l'ensemble du territoire québécois aux projets éoliens pour limiter au strict minimum, les coûts d'intégration et de raccordement⁵.

Impacts de l'éolien

Nous avons parcouru les évaluations d'impacts préparés par SNC-Lavalin et sommes d'avis qu'outre les impacts visuels, il y a peu d'impacts à long terme liés à la production d'énergie éolienne; Pas de rejet à l'atmosphère, d'émissions de gaz à effet de serre, de contaminations de l'eau, etc. Les principaux impacts, potentiels, sont au niveau de la faune aviaire et nous croyons que des mesures appropriées ont été prise afin d'en minimiser la portée.

Quant à la question des impacts visuels, nous convenons que ces derniers sont bien réels quoique hautement subjectifs. En effet, pour certains, l'impact visuel de l'éolien est positif, alors que pour d'autres, cet effet est négatif. Ce phénomène n'est pas le cas pour les gaz à effet de serre ou le smog. Nous tenons à souligner que le promoteur à fait d'importants efforts afin de réduire les impacts visuels du projet.

⁵ Association canadienne de l'énergie éolienne, *L'énergie éolienne et les grands enjeux énergétiques au Québec*, soumis au ministère des Ressources naturelles, de la faune et des parcs dans le cadre de la consultation publique sur la sécurité et l'avenir énergétiques du Québec, préparé par l'ACÉÉ avec la collaboration de GPCo, p. ii.